

Projet intégré intermédiaire - PROIN

<b>Code du module:</b>	PROIN
<b>Unité capitalisable:</b>	Projet intégré et stage(s) (PROST)
<b>Méthodes d'évaluations fixés:</b>	2
<b>Profession:</b>	Auxiliaire de vie
<b>Diplôme / Certificat:</b>	Diplôme d'aptitude professionnelle

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'élève réunit des informations essentielles à propos du client et des tâches (activités ou soins).</p> <p style="background-color: #e0e0e0; padding: 5px; text-align: center;">Sélective</p>
<p><b>INDICATEURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élève communique des informations importantes à propos</li> <li>• de ses observations,</li> <li>• des particularités du client,</li> <li>• des écarts par rapport aux normes,</li> <li>• des ressources/des aptitudes,</li> <li>• des restrictions individuelles,</li> <li>• (des indications concernant les soins),</li> <li>• de l'aptitude à collaborer,</li> <li>• de l'aptitude à communiquer,</li> <li>• du comportement du client.</li> </ul> <p><b>SOCLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élève connaît les aspects essentiels des circonstances initiales.</li> <li>• L'élève a constaté des écarts marquants par rapports aux normes et sous l'aspect du comportement.</li> <li>• L'élève connaît les ressources essentielles du client.</li> <li>• L'élève connaît les restrictions essentielles du client.</li> <li>• (L'élève connaît les indications concernant les soins.)</li> <li>• L'élève connaît les aptitudes du client à collaborer et à communiquer.</li> </ul>	

2

L'élève est capable de planifier la suite des étapes de travail.

Obligatoire

#### INDICATEURS

- L'élève établit un plan de travail.
- L'élève est capable de justifier la suite des étapes de travail.

#### SOCLES

- Le plan de travail faisait état de l'ensemble des éléments essentiels.
- L'élève a structuré le plan de travail de manière chronologique et il l'a justifié d'une manière correcte dans une large mesure.

### INDICATEURS

- L'élève veille à ce que le matériel de travail requis soit disponible.
- L'élève soigne son apparence personnelle.
- L'élève applique les règles en matière d'hygiène des mains avant et après l'activité.
- L'élève veille à la sécurité.
- L'élève veille au bien-être des participants.
- L'élève suit les consignes en matière d'ergonomie, sous les aspects
  - de sa posture,
  - de l'organisation du poste de travail.
- L'élève travaille de manière systématique.
- L'élève tient compte des ressources du client.
- L'élève alimente une documentation.
- L'élève veille à ce que le poste de travail soit en ordre à la fin de l'activité.
- L'élève met le matériel au rebut.
- L'élève observe les règles de la politesse:
  - il frappe à la porte,
  - il salue son interlocuteur,
  - il s'adresse convenablement à son interlocuteur,
  - il prend congé de son interlocuteur.
- L'élève réagit aux interactions verbales et non verbales du client.
- L'élève respecte les sphères privée et intime.
- L'élève annonce les étapes de travail.

### SOCLES

- L'élève a désigné le matériel qui faisait défaut.
- L'apparence de l'élève était correcte.
- L'élève a correctement appliqué les règles en matière d'hygiène des mains avant et après l'activité.
- L'élève a tenu compte des points essentiels de la sécurité au travail en fonction des circonstances.
- L'élève a tenu compte des souhaits exprimés par le client.
- L'élève s'est appliqué à travailler de manière ergonomique.
- L'élève a appliqué une méthode logique dans une large mesure.
- L'élève a mis à profit la majorité des ressources du client dont il avait connaissance.
- L'élève a documenté la tâche effectuée.
- Le poste de travail était en ordre et propre au départ de l'élève.
- L'élève a mis le matériel utilisé au rebut de manière compétente.
- L'élève a appliqué les règles générales de la politesse au contact avec les clients et avec ses collègues.
- L'élève a réagi aux expressions verbales/aux signes non verbaux du client.
- L'élève a préservé les sphères privée et intime.
- L'élève a dispensé des renseignements convenables avant et pendant l'activité.
- L'élève s'est exprimé d'une manière claire et compréhensible.

Sélective

#### INDICATEURS

- L'élève décrit sa méthode au cours d'un entretien professionnel.
- L'élève se réfère aux critères d'évaluation.
- L'élève se livre à une auto-évaluation.

#### SOCLES

- L'élève a décrit sa méthode.
- L'élève s'est exprimé d'une manière claire et compréhensible.
- L'élève s'est rendu compte des erreurs grossières en se référant aux critères d'évaluation.
- L'élève a évalué les résultats du travail d'une manière compréhensible et cohérente.
- L'élève s'est servi de la documentation.